Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 77 (1932)

Heft: 7

Artikel: Le service de renseignements dans les corps de troupes d'infanterie

[suite]

Autor: Dubois

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341460

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Service de renseignements

corps de troupes d'infanterie.1

6. Instruction spéciale des observateurs.

Principe général : « Voir sans être vu ».

L'invisibilité est la meilleure protection. S'assurer la possibilité de transmettre ou d'acheminer les renseignements vers l'arrière.

Renseigner sur l'ennemi, les propres troupes, les troupes voisines, le terrain.

Un observateur doit posséder certaines qualités indispensables à l'exécution de la tâche qui lui incombe.

Il doit entre autres:

- Avoir de bons yeux et une bonne ouïe;
- Posséder une intelligence vive lui permettant de suivre une situation tactique et de comprendre ce qu'il voit ou ce qu'il faut spécialement observer;
- Faire preuve d'attention soutenue pour que rien ne lui échappe;
- Etre consciencieux et minutieux, patient et persévérant;
- Avoir beaucoup d'énergie et de ténacité pour surmonter les fatigues physiques et le surmenage des yeux, pour combattre le sommeil qui souvent l'accable,
- etc., etc.

Dans notre armée le recrutement des observateurs sera relativement facile. Nous avons beaucoup d'hommes vivant au milieu de la nature (agriculteurs, montagnards, chasseurs, etc.) souvent plus aptes à observer que les citadins.

L'instruction des observateurs portera sur les points suivants

¹ Lire la première partie de cette étude dans les livraisons de mai et juin 1932. (Réd.)

a) Connaissance des cartes et orientation.

A côté de ce qui a été dit sous chiffre 2 c), il faut faire de nombreux exercices d'orientation avec la carte, afin que les hommes arrivent à s'orienter rapidement dans le terrain et situer exactement sur la carte un point donné.

Les observateurs doivent en outre posséder un vocabulaire précis, connaître les termes topographiques exacts désignant le relief et savoir décrire clairement un secteur d'observation.

b) Estimation des distances.

- Distance d'un point à un autre (vu de front, de flanc, oblique);
- Evaluation d'un front de combat (groupe, section, cp, etc.);
- Evaluation de la profondeur d'une colonne de marche (vue sur le terrain ou d'après sa durée d'écoulement);
- Estimation des distances d'après la grandeur d'un homme, d'un cheval, d'un fourgon, d'un poteau télégraphique, d'une maison, etc.
- etc., etc.

Ces exercices doivent être répétés fréquemment, par tous les temps, dans tous les terrains, les observateurs étant placés dans différentes positions (debout, couchés, abrités), en des points dominant le terrain ou situés en contre-bas.

c) Connaissance et utilisation des instruments optiques.

- Emploi des jumelles ordinaires, à prismes et à ciseaux ;
- Emploi de la boussole;
- Confection d'un périscope de fortune à l'aide de fragments de miroirs;
- Quelques notions sur le sitomètre;
- Utilisation de la graduation en $^{0}/_{00}$;
- Entretien des instruments optiques;
- etc., etc.

Il ne s'agit ici que d'une instruction exclusivement pratique.

d) Transmissions par artifices.

- Emploi des pistolets lance-fusées;
- Emploi des signaux et fusées d'après un code.

- e) Développement de l'acuité visuelle.
 - Surveiller un secteur ou une zone de terrain déterminés et signaler toutes les apparitions d'êtres vivants; les faire décrire, observer leurs mouvements, etc.;
 - Recherche d'objectifs désignés par l'instructeur; montrer comment se présentent des hommes couchés, debout, à genou, des armes (F.M. et mitr.), etc. placés en plein champ, sur une crête, à la lisière d'une forêt, etc.
 - Désigner un buisson, une levée de terre, un rebord de fossé herbeux, une motte de terre, des pierres formant créneau, etc. Ne pas faire rechercher des objectifs tels que : une cheminée, un arbre isolé, un poteau, etc. ne correspondant souvent pas à la réalité d'un champ de bataille;
 - Placer des cibles-têtes, des hommes couchés, des casques, des havre-sacs, des pièces d'uniforme, des fusils, sur un talus, des F.M., des mitr., etc. Les rechercher et décrire leur emplacement;
 - Recherche méthodique, dans une zone donnée, d'objectifs (casques, hommes couchés, cibles, armes diverses telles que F. M. et mitr., etc.) non désignés par l'instructeur;
 - Recherche d'objectifs qui se trahissent par un bruit (coup de fusil), un scintillement ou une lueur;
 - Rechercher l'emplacement d'armes automatiques sur des positions découvertes, dans des positions fortifiées ou camouflées, etc.;
 - Recherche d'indices de travaux de fortification ou de travaux effectifs;
 - Recherche de P. C., de P. obs., de postes de guetteurs plus ou moins bien dissimulés ou camouflés;
 - Repérer des hommes dissimulés dans un buisson, derrière un talus, à la lisière d'une forêt, etc. en exécutant des mouvements furtifs (mise en joue, observation rapide, etc.).
 - Suivre et retrouver dans le terrain des hommes ou de petites subdivisions cheminant ou progressant en utilisant bien ou mal le terrain, faisant des bonds, etc.
 - etc., etc.

On augmentera les difficultés en faisant intervenir la distance (100 à 1000 m.), la surface de l'objectif, sa couleur, le fond sur lequel il se présente, l'éclairement, la position, de l'observateur. Ces exercices se font soit à l'œil nu, soit à l'aide de jumelles.

f) Instruction individuelle tactique.

- Choix du point d'observation et manière de se poster : choisir dans une zone ou une région donnée un emplacement pour observer un point ou un secteur bien défini (l'observateur se déplace librement pour faire sa reconnaissance);
- Même exercice sans s'exposer aux vues de l'ennemi. Arriver sans se montrer et en utilisant toutes les ressources du terrain au point que l'on croit être un bon observatoire;
- Utilisation, comme P. obs., d'abris ou couverts désignés par l'instructeur (talus, crêtes, buissons, haies, arbres, lisières de bois et de champs non fauchés, murs, clôtures, fenêtres, toits, etc.);
- Manière de gagner l'emplacement d'observation choisi ou désigné, sans se montrer à l'ennemi. Utilisation du terrain, recherche des meilleurs cheminements, des angles morts, des parties du terrain non exposées au feu et aux vues de l'adversaire;
- etc., etc.

g) Précautions à prendre pour observer aux courtes distances.

(Remarque : l'observation à l'œil nu est la plus fructueuse, mais aussi la plus dangereuse. Au combat, les pertes parmi les observateurs sont surtout sensibles aux courtes distances : observateurs de section, de cp. et même de bat.)

- Observation prolongée à l'œil nu, l'homme ayant recours à des subterfuges ou au camouflage pour ne pas être vu;
- Observation derrière un écran (herbe, branchage, céréales, etc.), par une fente (entre 2 mottes ou 2 sacs de terre, etc.);

- Observation rapide par un simple coup d'œil (développement de la mémoire visuelle;
- Observation de détails à l'aide de jumelles, de périscopes de fortune;
- etc., etc.

h) Observation et exploration méthodique du terrain par la vue.

- Manière de surveiller une zone, un secteur, une position ennemie; répartition du terrain en sous-secteurs d'observation, analyse du terrain, parties ou points importants, cheminements favorables, indices qui révèlent l'approche ou la présence de l'adversaire, lignes de terrains ou couverts favorisant la préparation et le débouché d'une attaque, de même que l'installation des engins de feu, etc.;
- Recherche de l'emplacement d'un tireur ou d'un engin de feu (fusil, F.M. ou mitr.) en action ou au repos; connaissance des indices qui révèlent ces emplacements; (travaux, tache de terre remuée, monticule, extrémité de l'arme, reflets, lueurs, fumée, poussière, etc.); localisation des régions ou des points suspects;
- Etude des manifestations amies et ennemies (indices tactiques et autres, p. ex. bruit, poussière lointaine, roulement de voitures, aboiements prolongés de chiens, reflets, coups de feux, hommes isolés, patrouilles, etc.);
- Manière d'observer un secteur de terrain en cours de marche.
- Observation en marchant (s'arrêter en des points favorables pour voir et écouter, utilisation du terrain pour échapper aux vues et aux coups possibles de l'ennemi, p. ex. choisir un itinéraire, suivre les lignes d'ombre, s'avancer d'abri en abri, de couvert en couvert en se déplaçant au besoin au pas de course, etc.);
- etc., etc.

Pour mener à bien cette instruction, les observateurs seront appelés à suivre et à observer les évolutions ou le combat d'une troupe faisant un exercice tactique dans le terrain. Les hommes se rendront compte des différentes formations, de l'utilisation et de l'occupation du terrain, des fronts, etc. L'œil doit être exercé à découvrir les modifications apportées au terrain, si bien camouflées soient-elles et à repérer tout ce qui s'y meut ou s'y trouve plus ou moins caché.

i) Observation par l'ouïe.

De nombreux bruits révèlent la présence ou l'emplacement de l'ennemi et passent généralement inaperçus si l'on n'y fait pas spécialement attention (bruit de pas sur différents terrains, cliquetis de baïonnettes, bruit d'un objet d'équipement mal arrimé, branches cassées, fusil qu'on arme, chute de pierres, coups de pioche ou de pelle, chuchotements, coups de marteau sur des piquets qu'on enfonce, bruits produits par la pose de fil de fer, etc.).

- Apprendre à révéler la présence, à reconnaître l'emplacement ou la mise en position d'un engin de feu (F. M., mitr.) d'après ces différents bruits;
- Découvrir la présence ou l'approche d'un homme, d'une patrouille ou d'une troupe qui marche ou qui rampe;
- Familiarisation avec le sifflement ou le claquement de balles (exercice difficile) pour découvrir un engin
 - ne tirant que par coups isolés, etc., etc.;
- Bruits de conversations même à mi-voix.;
- etc., etc.

On développera l'ouïe et l'instinct des observateurs surtout par des exercices de nuit et par l'instruction des postes d'écoute.

j) Observation de nuit.

L'observation de nuit est un exercice spécial qui ne peut être exécuté que lorsque l'observateur a acquis suffisamment d'expérience dans l'observation de jour. Au début de l'instruction les observations de jour seront continuées à la tombée de la nuit pour faire plus facilement constater les changements qui s'opèrent. Puis on fera des exercices de nuit soit au clair de lune, soit pendant une nuit très sombre, soit encore avec utilisation de fusées éclairantes.

Les exercices de repérage suivants peuvent être faits :

- Indiquer exactement la direction de l'emplacement de lumières, de lueurs,
- Observation de signaux lumineux, de fusées, etc.,
- Situer l'emplacement de sources lumineuses (lueurs et lumières, etc.), de feux de fusils, de F.M., de mitr.; applique la méthode du recoupement,
- etc., etc.

(Méthode de recoupement: 2 ou 3 postes d'observations distants l'un de l'autre et faisant la même observation, annoncent la direction exacte de l'objectif recherché à l'aide d'un angle désigné en degré ou en °/00. Les différentes directions reportées sur une carte se recoupent sensiblement en un point qui situe l'objectif cherché.)

k) Service des rapports.

L'habileté à établir un rapport est incontestablement la qualité essentielle d'un observateur. Que valent les facultés d'observation d'un homme, s'il est incapable de consigner exactement les renseignements qu'il recueille et si son rapport est vicié par des expressions fausses, des termes impropres, des omissions et autres erreurs ?

Les rapports sont oraux ou écrits, ces derniers ne différant des premiers que par des indications complémentaires provenant du formulaire à remplir. Les uns et les autres ont une contexture identique quant au fond, puisqu'ils doivent répondre aux quatre questions immuables : quoi ? quand ? où ? comment ?

L'instruction portera sur les points suivants:

- Manière de rendre compte oralement d'une observation et de désigner un point;
- Manière de remplir correctement l'en-tête d'une carterapport, d'une enveloppe;
- Emploi des abréviations officielles;
- Manière de libeller un rapport en langage militaire;

- Description écrite, correcte et claire, de ce qui a été observé;
- etc., etc.

On profitera de la présence de sections ou de cp. exerçant dans une zone donnée pour établir des rapports d'observation.

1) Croquis.

Il ne s'agit pas de faire des croquis ou des panoramas compliqués, mais d'arriver à ce que les hommes puissent représenter sous forme de croquis ce qu'ils ont observé ou ce qui n'est pas visible sur une carte. Seuls les hommes spécialement qualifiés ou des dessinateurs de profession pourront établir des croquis panoramiques.

- Emploi des signes conventionnels;
- Etablissement d'un calque avec points de repère (église, croisée de routes, etc.);
- Etablissement d'un croquis avec coordonnées de repérage;
- Etablissement d'un croquis sur carte-rapport;
- Etablissement d'un croquis de situation;
- Etablissement d'un croquis par agrandissement sommaire de la carte au 1 : 100.000.

m) Service des P. obs.

- Organisation d'un poste d'obs. : travaux pour dégager le champ d'obs., pour abriter et protéger le poste contre les intempéries, les vues, le feu ; travaux de camouflage ; aménagement intérieur ;
- -- Installation d'un P. obs. dans une maison, à la lisière d'une forêt, dans une haie, sur un arbre, en terrain découvert, etc.;
- Organisation du service : mission, secteur d'observation ; points, régions ou cheminements importants ; répartition du travail ;
- Tenue des cartes, du journal d'observation; établissement de croquis ou éventuellement de panoramas avec points de repère et indication des distances;
- etc., etc.

n) Transmission des rapports.

Normalement et sur de faibles distances, la transmission des rapports et des observations faites se fera par coureurs. Il faut donc que le P. obs. ait un effectif suffisant ou soit doté spécialement de quelques coureurs.

Si les distances sont grandes et si le P. obs. est installé pour une certaine durée, on utilisera le téléphone ou des appareils de signaux optiques. La transmission des rapports doit en tout cas et en toutes circonstances être assurée.

Par mesure de précaution et pour le cas ou le P. obs. ne pourrait disposer ni de téléphone, ni de coureurs ou si l'utilisation de ces moyens est impossible (bombardements, etc.) il faut que les observateurs eux-mêmes soient capables de faire une simple transmission des rapports en utilisant les signaux Morse (donnés avec les bras ou avec des fanions, etc.). Il est donc indiqué d'apprendre aux observateurs l'alphabet Morse et de leur faire faire quelques exercices très simples de transmission et de réception.

o) Patrouilles d'observation.

- Mission de ces patrouilles (observateurs mobiles ou envoyés pour éclaircir une situation, etc.);
- Ce que l'on en attend; ce qu'elles doivent annoncer, quand, comment, etc.;
- Manière de se comporter (utilisation du terrain, comment observer et écouter, manière d'aborder un endroit suspect, p. ex. une haie, un bois, une maison, etc.);
- etc., etc.

Seuls des exercices pratiques en liaison avec des troupes au combat sont utiles.

p) Observation pendant le mouvement.

Si dans la défensive les P. obs. permettent une observation facile et continue, dans le mouvement et avant le combat l'observation doit également fonctionner. Les patr. obs. de faible effectif et pourvues de jumelles se déplacent rapidement et alternativement d'un point à un autre, l'une d'elles ne devant quitter son P. obs. que lorsque l'autre est

en place et fonctionne. Des coureurs ou cyclistes seront attribués à ces patr. pour la transmission rapide des rapports d'observation.

Dans tous les cas, pendant les mouvements, il faut exiger que les observateurs ne marchent pas tête baissée, mais qu'ils regardent et étudient le terrain environnant ou celui qu'ils doivent traverser et se rendent compte de sa valeur, de ses possibilités au point de vue des P. obs. et des difficultés qu'il présente.

Même en marche les observateurs doivent être capables d'aller rapidement occuper un point du terrain favorable à l'observation sans qu'il soit nécessaire de faire de longues reconnaissances.

- q) Poste d'écoute et de guetteurs (de jour et de nuit).
 - But de ces postes ;
 - Manière de s'organiser, de se défendre, de se replier, de se ravitailler, etc.;
 - Manière d'observer et de se comporter, missions, consignes;
 - Comment faire rapport ou alarmer les troupes, etc.
 - Emploi des pistolets à signaux;
 - etc., etc.

(Nous conseillons l'étude des différents ouvrages du Commandant Laffargue sur l'instruction des observateurs, des patrouilles et des guetteurs.)

7. Instruction des sous-officiers.

Les sof. des groupes de commandement doivent être intelligents, dévoués, débrouillards, habitués à faire preuve d'initiative personnelle et conscients de leurs responsabilités. Ils doivent être spécialement instruits comme observateurs ; leur emploi comme coureurs sera l'exception. Etant appelés à diriger un poste ou une patr. obs., ils doivent recevoir une instruction complémentaire.

a) Instruction tactique.

- Organisation et rôle du service d'observation et de renseignements aux différents échelons (Cp., Bat., R., Br.). Recherche d'objectifs tactiques importants; diffusion et transmission des renseignements; ordre d'urgence dans la transmission; transmission directe de renseignements importants à d'autres personnes ou organes que ceux dont dépend le sof., etc.;
- Fonctionnement de l'observation dans l'offensive;
 renseignements sur l'ennemi et la situation des propres troupes; place des différents organes d'obs. et des
 P. C. au combat; déplacement de ces organes; organisation de la transmission des observations, etc.;
- Fonctionnement de l'observation dans la défensive;
 déploiement et échelonnement des différents organes
 d'observation de l'inf. et de l'art.; rôle de l'observation
 en cas d'attaque ennemie, etc.;
- etc., etc.

b) Instruction pratique.

On profitera de toutes les occasions pour développer l'esprit d'initiative des sof. On leur donnera la possibilité de faire acte de chef dans les exercices suivants :

- Choix de l'emplacement d'un P. obs. ;
- Question des vues, de la dissimulation et de l'abri ;
 facilités d'accès et de communications avec l'arrière ;
- Précautions particulières pour échapper aux vues et aux tirs d'inf. et d'art. ennemis ;
- etc., etc.
- Installation sommaire et fonctionnement d'un P. obs.
 au cours du combat :
 - Analyse rapide du terrain, détermination des régions, des points, des cheminements à surveiller spécialement;
 - Répartition du terrain à surveiller et des missions entre les observateurs;

- Observation dans les secteurs voisins;
- Aménagements sommaires pour dégager le champ d'observation, pour dissimuler et camoufler l'emplacement, pour accroître la protection contre les tirs ennemis;
- etc., etc.
- Organisation de la transmission des observations.
- Installation détaillée d'un poste en vue d'une occupation prolongée :
 - Travaux d'aménagement, accès, camouflage, abri, etc.;
 - Aménagement intérieur du poste ; cartes, croquis, appareils d'observation ;
 - Répartition du travail;
 - Organisation du service;
 - Etablissement de croquis avec indication de la distance des objectifs importants;
 - Tenue du journal d'observation;
 - Organisation détaillée des transmissions, etc.;
 - Organisation de P. obs. en vue de l'observation nocturne (direction de visée et points de repérage);
 - etc., etc.
- Déplacement d'un P. obs. :
 - Reconnaissance du nouveau poste;
 - Mesures à prendre pour ne pas interrompre l'observation;
 - Ordre pour le déplacement ;
 - Déplacement par échelons;
 - etc., etc.
- Conduite de la patr. obs. :
 - Manière de conduire une patr.;
 - Manière de se comporter dans le terrain;
 - Ce qu'il faut spécialement annoncer, quand, comment, etc.

8. Instruction spéciale des aides du S. R.

A côté des sof, des groupes de commandement, qui remplissent souvent des missions spéciales (coureurs et observateurs) et se trouvent par là-même en dehors du rayon de surveillance des of., le cdt. de cp., l'adj. de bat. et l'of. de rens. du R. J. doivent avoir à leur disposition immédiate des aides intelligents et instruits. Ce sont les sof. et fusiliers (secrétaires et dessinateurs) spécialement attachés au S. R. et travaillant directement sous leurs ordres au P.C. ou à la centrale des renseignements. Ces hommes doivent savoir écrire rapidement et lisiblement (voire même sténographier) et avoir une certaine habitude des travaux de bureau.

Au début de leur instruction ils suivent avantageusement les exercices préconisés pour l'instruction des coureurs et des observateurs. Ils acquerront ainsi une idée générale sur le fonctionnement de ces organes. Ils recevront ensuite une instruction spéciale portant sur les points suivants :

- Tenue du journal de renseignements;
- Etablissement des calques et agrandissements, établissement de croquis (sommaires);
- -- Etablissement et tenue à jour des cartes et croquis de situation ;
- Connaissance et emploi des signes conventionnels pour les troupes;
- Connaissance des abréviations officielles;
- Manière de remplir l'en-tête d'une carte-rapport;
- Etablissement de rapports et d'ordres sous dictée;
- Etablissement de rapports ou de messages dont on a communiqué le sens ou la teneur;
- Manière de téléphoner (voir « Règlement technique pour les patr. de tf. d'inf. », art. 64 et suivants);
- Transmission et réception de messages et de rapports par tf.;
- Tenue du protocole des communications et des conversations téléphoniques ;
- Organisation du bureau (centrale) de renseignements;

- Orientation sur son fonctionnement et les attributions du personnel;
- Organisation du service d'ordre dans un P.C.;
- etc., etc.

L'instruction de ces aides se fera directement par l'of. responsable du S. R.

9. Exercices d'ensemble.

En général, on évitera de faire de grands exercices avec tous les organes du service des transmissions et de renseignements sans que les troupes combattantes soient effectivement représentées. Les grandes démonstrations sans troupes n'ont qu'un faible rendement et demandent un gros travail de préparation et de contrôle.

Si chaque spécialiste est convenablement instruit dans un cours préparatoire, la mise en œuvre des différents organes et leur collaboration ne doit plus offrir de grandes difficutlés.

On profitera d'un exercice de cp. ou de bat. pour utiliser et faire fonctionner rationnellement les organes du S. R. (coureurs, observateur, aides du S. R.) dans une situation tactique bien déterminée. Pour agrandir le cadre de l'exercice, on peut supposer les E. M. supérieurs et les troupes voisines, mais faire représenter (par 1 of. ou 1 sof.) les P.C. correspondants.

(A suivre.)

Lieut.-colonel Dubois de l'E. M. G.